



Débutée le 10 novembre pour s'achever le 10 décembre 2021, la session budgétaire 2021 a été le cadre de défense des projets et enveloppes des ministères pour 2022. Ce qu'on peut en retenir.

C'est une session budgétaire dense et mouvementée qui vient de se tenir au Parlement camerounais. Durant la session, soit environ 1 mois, les membres du gouvernement ont sacrifié au rituel de défense des projets de loi et des allocations soumises à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Ainsi, 10 projets de loi ont été adoptés par le Parlement. Il s'agit entre autres des projets de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des personnes âgées, et celui des personnes handicapées, respectivement adoptés le 31 janvier 2016 et le 29 janvier 2018 à AddisAbeba.

Il en est de même pour la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées adoptée le 13 décembre 2006. Le Parlement a également autorisé le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à l'Accord créant le Réseau International sur le Bambou et le Rotin (INBAR), tout comme à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eaux transfrontalières et des lacs. Au Parlement, les représentants du peuple ont apposé leur quitus pour le projet de loi portant loi de règlement pour l'exercice 2020, qui sanctionne l'exécution de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2020, modifié et complété par la loi n° 2020/001 du 03 juin 2020. Au cours de la session, il aura surtout été question du budget de l'État du

Cameroun pour l'exercice 2022. Un budget qui se chiffre à 5752,4 milliards de francs CFA.

Ce budget est en hausse de 272 milliards de francs CFA, par rapport à celui de l'année 2021. Ce qui représente, en valeur relative, 5% de hausse. La session budgétaire de novembre 2021 aura également été marquée par l'adoption du Plan de reconstruction des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dont le budget global s'élève à 1810 milliards de francs CFA. Ce plan soulève la question de la reconstruction de la région de l'Extrême-Nord impactée par les affres de la secte Boko Haram qui y a sévit bien auparavant.

Et les récents événements à Kousseri, mettant aux prises les Arabes Choas, les Massas et les Mousgoums viennent démontrer l'impérieuse nécessité de cet élan souhaité. Par ailleurs, le Réseau des Femmes Parlementaires du Cameroun, donnant le ton du désarroi, s'est offusqué, tout comme dans les deux chambres, des récents attaques des sécessionnistes qui ont couté la vie à 3 élèves et une enseignante dans le NOSO. La Coupe d'Afrique des Nations qui se joue au Cameroun dès le 9 janvier 2022, aura servi de prétexte, pour le Parlement, de requérir à ce que le Stade d'Olembé soit baptisé Stade Paul Biya.

LVJ
